

sont de nature à faire naître les plus solides espérances pour l'avenir.

Que ces jeunes, qui seront les maîtres de demain, nous permettent de leur présenter nos plus chaleureuses félicitations. C'est un grand exemple qu'ils donnent. C'est un acte de foi courageuse, qui leur méritera du Ciel toutes les faveurs dont ils pourront avoir besoin dans leurs carrières respectives.

---

## FETES JUBILAIRES

### A la Congrégation de Notre-Dame

---

**L**E 23 mai, dans la chapelle de la Congrégation de Notre Dame, à la maison-mère, huit religieuses ont célébré le 50<sup>e</sup> anniversaire de leur profession religieuse. C'étaient la révérende Mère Sainte-Cécile, supérieure provinciale ; les révérendes Sœurs Saint-Thomas d'Aquin, Saint-Isidore, Saint-François de Borgia, Saint-Octave, Saint-Athanase, Saint-Martin et Saint-Denis.

Les messes ont été dites par M. le chanoine A. O'Donnell, de Saint-Hyacinthe, par M. J.-A. Thibault, aumônier, et par M. L. Bouhier, P. S. S.

L'Esprit-Saint a dit que les longs règnes—et ne serait-ce pas aussi vrai des longues carrières religieuses ?—sont un des plus signalés bienfaits de Dieu. Or, les vénérables religieuses qui viennent de fêter leurs « noces d'or, » portent à trente-huit le nombre des jubilaires qui réalisent, dans la retraite, la prière et le travail, le plus beau rêve de leur jeunesse.

Nous faisons des vœux pour que cette heureuse longévité, qui paraît héréditaire dans la Congrégation de Notre-Dame, continue à faire le bonheur de ce vénérable institut, auquel nous devons deux siècles et demi de dévouement à la cause de l'éducation dans notre pays.

---